

BLONDEEL (*Max-Louis-Henri*), Directeur de sociétés commerciales et homme d'œuvres (Ostende, 24.5.1879 - Herenthals, 10.8.1955). Fils d'Henri et de Van Bredael, Maria.

A peine majeur, Blondeel était entré au service d'entreprises commerciales établies dans l'Afrique intertropicale occidentale de colonisation française, d'où il semble être rentré sans doute de la reprise de l'E.I.C. par la Belgique et décidé à servir désormais en Afrique de colonisation juridiquement belge. Il passe en effet bientôt au service de la Congo Trading Cy, en qualité de gérant de sa factorerie de Kinhasa où il réside en 1911 et d'où il rentre au Pays en avril 1913.

Il y est toujours lors de l'invasion allemande d'août 1914, s'engage immédiatement dans le Corps des Volontaires congolais que commande Chaltin, se bat à Namur, est fait prisonnier et envoyé en Allemagne pour quatre ans.

A son retour de captivité, il entre au service de la Mutuelle congolaise, association d'aide et protection aux « anciens Africains », fondée à Anvers en 1897, reconnue par arrêté royal le 25 février 1909 et dont le roi Léopold III, dans la suite, acceptera la présidence d'honneur. Il est désigné comme secrétaire général de cette œuvre le 19 mars 1922 et ne renoncera à ce secrétariat, le 21 février 1925, que pour repartir au Congo belge en qualité de directeur du Comptoir africain des Produits de l'Equateur, de résidence à Coquilhatville. Arrivé, accompagné de sa femme et de leur fille, au chef-lieu de la Province équatoriale et y installé au lieu dit Boloko wa Simba, il fonde aussitôt, avec l'agrément et l'appui du gouverneur de la province, Duchesne, une Chambre du Commerce et une Bourse du Travail, organismes qu'il présidera des plus activement et pourra faire inaugurer officiellement par l'ancien gouverneur général Lippens en voyage d'affaires dans la Colonie.

A partir de 1927, Blondeel devient le plus zélé des collecteurs d'un Comité Caritas, créé le 19 février par ordonnance du gouverneur Duchesne soucieux de soustraire ses administrés aux toujours plus nombreuses et plus indiscrètes sollicitations dont ils sont l'objet, pour organiser et régler un rassemblement provincial des générosités en faveur de toutes les œuvres qui estimeront pouvoir en solliciter le profit. Ce Comité récoltera près de 150 000 francs en 1927, plus de 196 000 francs en 1928 et de 192 000 francs en 1929.

Blondeel rentra définitivement en Belgique au début de 1930. Il s'y réintéressa naturellement aux activités bienfaitantes de la Mutuelle congolaise auxquelles il présida du 24 mai 1933 au 19 septembre 1934.

Il s'en fut alors vivre à Herenthals où son gendre était alors juge de paix et y exerça, avec toute l'aménité que l'on devine, le bel art d'être grand-père jusqu'à son décès survenu le 10 août 1955.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion.

13 juin 1966.

J.-M. Jadot.

Renseignements fournis par le Secrétaire général de la Mutuelle congolaise en date du 10 décembre 1953. — *Le Conseiller congolais*, mai 1935, p. 100. — *La Tribune congolaise*, 28.2.1925, p. 1. — Jadot, J.-M., Notice Duchesne, in: *Biographie coloniale belge*, V. col., 282, et souvenirs personnels de l'auteur.